

## OFFRE EMPLOI COMPTABLE AGRICOLE

L'Afocg est une association de gestion et de comptabilité (AGC) qui met ses 52 années d'expérience au service de plus de 1000 entités économiques et associatives dans les départements de la Vendée et du Maine et Loire. Notre centre d'expertise comptable sous forme associative est au service principalement d'agriculteurs et structures connexes à l'agriculture ainsi qu'aux associations.

L'Afocg a comme objectif de maintenir un service de qualité, dans sa nature comme dans ses valeurs : autonomie, convivialité, anticipation, solidarité...

L'Afocg croit en l'importance de l'humain comme l'élément fondamental au cœur de notre fonctionnement, de notre performance, de notre développement et de notre pérennité. La Qualité de Vie au Travail est un axe majeur de notre performance heureuse.

Vos compétences, votre motivation, votre expérience, votre capacité à vivre en équipe nous intéressent. Plus qu'une fonction c'est un projet professionnel que nous vous proposons au sein d'une équipe solidaire où l'autonomie, les relations humaines et le professionnalisme sont nos principales valeurs partagées. Si vous êtes dans cet état d'esprit, nous sommes faits pour nous rencontrer.

### **Missions :**

Au sein du service, vous avez la responsabilité d'un portefeuille d'adhérents (agriculteurs) pour lequel vous êtes en charge du suivi des dossiers comptables (clôture, déclarations fiscales et TVA, conseils économique, financier, juridique et fiscal). Vous accompagnez les adhérents grâce à la pertinence de vos conseils.

Le technicien de gestion est garant de la qualité de service aux adhérents. Pour cela, tout en développant l'autonomie de gestion et de décision des adhérents, il répond à leurs demandes et apporte ses conseils dans son domaine de compétences, en respectant les orientations stratégiques définies par le conseil d'administration de l'Afocg et les normes professionnelles en vigueur.

### **Profil :**

BTS, DCG, DSCG, expérience de 2 à 5 ans dans une fonction similaire appréciée. Connaissance des productions agricoles : essentielle... Efficacité dans l'organisation personnelle... Capacité au travail en équipe ... Qualités relationnelles indispensables.

### **Lieu de travail :**

CHEMILLE EN ANJOU (49)

### **Contrat :**

CDI – Temps complet ou partiel (80%)

### **Salaire :**

Selon expérience et/ou formation, et en fonction de la grille en place.

### **Contact :**

Christelle MARTIN par mail : [cmartin@afocg.fr](mailto:cmartin@afocg.fr) Envoyer CV et Lettre de motivation

## **LES BONNES RAISONS POUR NOUS REJOINDRE :**

### **Des expériences et une longévité qui font toujours leurs preuves**

L'Afocg est une association de gestion et de comptabilité (AGC) qui met ses 52 années d'expérience au service de plus de 1000 entités économiques et associatives dans les départements de la Vendée et du Maine et Loire.

### **L'esprit associatif en milieu agricole**

Notre centre d'expertise comptable sous forme associative est au service principalement d'agriculteurs et structures connexes à l'agriculture ainsi qu'aux associations.

### **La culture de la satisfaction des adhérents**

L'Afocg a comme objectif de maintenir un service de qualité, dans sa nature comme dans ses valeurs : autonomie, convivialité, anticipation, solidarité...

### **Le développement de la qualité de vie au travail des salariés pour une performance heureuse**

L'Afocg place l'Humain au cœur de son organisation, pour améliorer et développer au quotidien une qualité de vie au travail

### **La capacité de vous accueillir pour vous faire progresser**

Vos compétences, votre motivation, votre expérience, votre capacité à vivre en équipe, nous vous aiderons à les développer. Plus qu'une fonction c'est un projet professionnel que nous vous proposons au sein d'une équipe solidaire où l'autonomie, les relations humaines et le professionnalisme sont nos principales valeurs partagées. Si vous êtes dans cet état d'esprit, nous sommes faits pour faire route ensemble.

### **De véritables avantages sociaux et salariaux**

- Des postes sont à pourvoir au sein de l'Afocg en C.D.I Temps plein ou temps partiel.
- Application des 35 heures annualisées (19 à 23 jours par an de RTT)
- Maintien du salaire en cas d'arrêt de travail
- Contrat intéressement
- Compte Epargne Temps
- Prise en charge des déplacements professionnels
- Possibilité d'un jour de télétravail par semaine
- Ouverture à la Retraite progressive